



Annulation puis relance d'un appel d'offre

Par **Anna K**, le **08/07/2008** à **23:24**

Bonjour,

J'ai répondu à un appel d'offre de fournitures dans le délai qui m'était imparti.

J'ai été informée par courrier que cet appel d'offre était annulé pour "motifs d'intérêt général".

Mon dossier de candidature a été conservé par l'offrant.

Un mois plus tard, cet appel d'offre a été relancé (parution dans un journal), sans que j'en sois directement informée et sans que je m'en aperçoives.

Je suis donc éliminée.

Est ce normal?

N'aurais-je pas dû être prévenue?

est-il possible de déposer un recours?

Merci pour vos lumières

Anna K.